

La Boucle de Valtrède

Règlement

RESPONSABILITE CIVILE ET ASSURANCE INDIVIDUELLE :

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile chez ALLIANZ-IARD et déclinent toute responsabilité pour tout accident physiologique, immédiat ou futur qui pourrait survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve. Les blessures, accidents, voire décès, des concurrents lors de leur participation à l'épreuve ou lors de leurs entraînements sportifs sont de leur entière responsabilité. La responsabilité des organisateurs ne pourrait être engagée d'aucune manière dans de tels accidents, ni supposée induite par l'utilisation des informations, conseils ou services proposés par les organisateurs ainsi que les ayant droit tels que les partenaires. Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Aucune inscription ne pourra être acceptée sans un certificat médical mentionnant "absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition", de moins d'un an, obligatoirement joint au bulletin pour les non-licenciés conformément à la loi n°99-223 du 23 mars 1999. Pour les licenciés : N° de la licence en cours (toute licence sportive en cours de validité).

Par courrier : la photocopie de la licence sera exigée avec le bulletin d'inscription (présentée au retrait du dossard).

RAVITAILLEMENT :

Comprenant liquides et solides au km 3, au km 7, au km 11 et à l'arrivée.

COMMODITES :

Des sanitaires, des douches et des vestiaires sont prévus sur place pour les participants. Parkings gratuits à disposition des coureurs (suivre le fléchage).

SECURITE :

Un service de sécurité est assuré tout au long du parcours par des signaleurs et le Comité communal de prévention des risques. La surveillance médicale est garantie par un médecin, avec le concours de la Croix Rouge. Les participants sont tenus d'emprunter la partie droite de la chaussée, de respecter le Code de la route et de se soumettre aux consignes des organisateurs. La police municipale assurera le service d'ordre.

CLASSEMENT :

Un classement général, par catégorie sera effectué. Les résultats seront affichés au fur et à mesure des arrivées.

RECOMPENSES :

La remise des récompenses se déroulera à 11h30, sur le podium. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés (pas de cumul possible). *Récompense en lot jusqu'à 400^{ème} rentrant. Tirage au sort des lots après la course. Seules les personnes présentes se verront récompensées.

LITIGES :

Tout litige sera étudié et réglé par l'organisation, qui se réserve le droit d'interpréter le règlement.

La participation implique pour chaque concurrent l'autorisation par le Chrono Libre d'utiliser son image dans le cadre de la course, en vue de son exploitation et également l'acceptation du présent règlement.

Nous remercions :

Vincent BURRONI, maire de Châteauneuf-les-Martigues La Mède, conseiller général, de permettre l'organisation de cette course, les services techniques municipaux, le service des Sports, le service Communication. Les services de sécurité : La police municipale, le Comité communal de prévention des risques, la Croix Rouge, le médecin, les sapeurs pompiers de la ville, les présidents de la société de chasse " La Macreuse " et Total La Mède ainsi que tous les partenaires qui nous soutiennent. Merci à tous nos amis, familles et bénévoles grâce à qui cette épreuve se déroule dans les meilleures conditions. **LA PARTICIPATION A LA COURSE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU REGLEMENT.**

Nos partenaires

Ne pas jeter sur la voie publique

4^{ème} édition

Club Jogging
Chrono Libre
Châteauneuf-les-Martigues
<http://chronolibre.e-monsite.com>



14km

La Boucle de Valtrède

Course nature

Dimanche 12 février 2012

9h30-Plaine des Sports
Châteauneuf-les-Martigues - Bouches-du-Rhône
Circuit route et chemin avec 12 km en colline

1000€ de dotation
Lot pour les rentrants*
Nombreux lots à gagner
par tirage au sort de dossards
Challenge du nombre

Participation financière reversée au Secours Populaire de Châteauneuf-les-Martigues

Inscriptions :
Tél. : 06 03 06 19 76
www.courirenfrance.com

<http://chronolibre.e-monsite.com>

Dimanche 12 février 2012

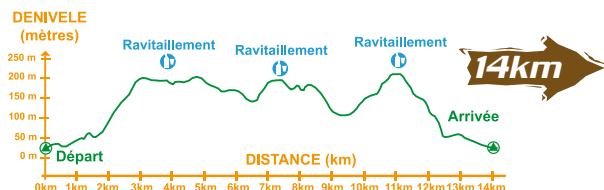
Départ à 9h30 et arrivée à la Plaine des sports

RD 568 Quartier de La Moute

13220 Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône)

Circuit et dénivelé

Distance : 14 km
Course pédestre sur route et chemin avec 12 km en colline. Allure libre (temps limité à 2h00).



Circuit, plan d'accès et photos de la course sur : <http://chronolibre.e-monsite.com>

Catégories

Hommes : de cadet à vétéran 4

1000€ de dotation

Femmes : de cadette à vétéran 4

Le parcours ne permet pas l'accès aux personnes en fauteuil. L'organisation décline toute responsabilité pour les personnes ayant fait une fausse déclaration.

Inscriptions

Gérées par la société Courir en France.

Tarif : 10 € (12 € le jour de la course).

Nombreux lots à gagner par tirage au sort de dossards

Par courrier : Courir en France - Alain MINASSIAN

10, rue Les Roselières Bat B1 13220 Châteauneuf-les-Martigues
(joindre un bulletin d'inscription et un chèque à l'ordre de Chrono Libre)

Par téléphone : 06 03 06 19 76. Renseignements : 06 30 64 40 82 (Francis).

Sur internet : www.courirfrance.com (paiement sécurisé).

Retrait des dossards

Sur place le jour de la course de 7h30 à 9h15.

Un coureur non muni d'un dossard délivré par l'organisation ne sera pas autorisé à prendre le départ de l'épreuve. Les frais d'inscription ne peuvent faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Résultats

Sur Internet : www.courirfrance.com

Challenge du nombre
Les 3 clubs et entreprises
ayant le plus grand nombre
de participants

<http://chronolibre.e-monsite.com>



Grand parking gratuit
Complexe sportif avec
vestiaires et douches



12 km
en collines



4
ravitos

Bulletin d'inscription - Boucle de Valtrède

Nom :

Prénom :

Année de naissance :/...../..... Sexe : H F

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone :

E-mail :

Club :

Numéro de licence : (saison en cours obligatoire)

Nom de la fédération : (FFA, UFOLEP, FSGT, FSCF ou autre)

La participation à la course implique l'acceptation du règlement imprimé au verso. Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Fait à : Date :

Signature :

Pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal et autorisation parentale

NB : les coureurs non-licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an conformément aux lois du N°84.610 du 16.07.84 et N°99.223 du 23 mars 1999.

Autorisation parentale pour les moins de 18 ans

Je soussigné(e), (nom, prénom)
autorise mon fils, ma fille, mineur(e) à participer à la course pédestre "La Boucle de Valtrède"
et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

Fait à : Date :

Signature :